

## **CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION PODOXYGENE**

- Objectif: « développer la podologie sportive et offrir son complément médical au sein de l'équipe médicale lors des manifestations sportives ».
- L'association Podoxygene s'engage à :
  - Promouvoir la connaissance et le développement de la podologie par la prévention et l'information.
  - S'inscrire dans un contexte de durabilité et d'utilité publique.
  - Responsabiliser, orienter **et traiter** le sportif **grâce à une** prise en charge globale de sa santé et de son bien-être.
- Les membres s'engagent à :
  - Respecter le sportif dans sa globalité, son libre arbitre, son entendement, ses appartenances sans jugement, sans discrimination, sans prosélytisme.
  - Ecouter les besoins et les demandes du sportif et y répondre au mieux (de) selon ses compétences.
  - Respecter les traitements et les soins déjà engagés par les confrères extérieurs.
  - Optimiser les ressources locales, favoriser l'appel à d'autres compétences (internes ou externes) dans un souci d'accompagnement le plus pertinent possible.
  - Se former ou s'engager à se former en podologie sportive.
  - Régler la cotisation annuelle.
  - Participer au développement de l'association Podoxygene **au travers d'échanges inter-structures (cabinets, CHU, ...), de la participation au forum sur le site internet, de recherche dans des domaines touchant à la podologie sportive, de nouveaux événements sportifs couverts...**